



RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 02267

Numéro SIREN : 399 144 229

Nom ou dénomination : SARL "B.C.F."

Ce dépôt a été enregistré le 24/07/2017 sous le numéro de dépôt B2017/017597

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/017597**
n°de gestion : **1994B02267**
n°SIREN : **399 144 229 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 24/07/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

SARL "B.C.F." - Société à responsabilité limitée
rue de Ribosi 31490 Leguevin -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



2040656



N° 10937*19

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2017

Désignation de l'entreprise : <u>B.C.F</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>Rue de Ribosi 31490 LEGUEVIN</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>3 9 9 1 4 4 2 2 9 0 0 0 1 6</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, <u>31/12/2016</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB			
	Frais de développement*	CX			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	209	209	
	Fonds commercial (1)	AH	200 000	200 000	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			
	Terrains	AN	2 045	2 045	
	Constructions	AP	100 406	80 668	19 738
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	72 969	70 052	2 917
	Autres immobilisations corporelles	AT	32 480	21 473	11 007
Immobilisations en cours	AV				
Avances et acomptes	AX				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			
	Autres participations	CU			
	Créances rattachées à des participations	BB			
	Autres titres immobilisés	BD	172		172
	Prêts	BF			
	Autres immobilisations financières*	BH	3 050		3 050
TOTAL (II)		BJ	411 331	174 447	236 884
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL			
	En cours de production de biens	BN			
	En cours de production de services	BP			
	Produits intermédiaires et finis	BR			
	Marchandises	BT	145 343		145 343
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	80 341		80 341
	Autres créances (3)	BZ	105 701		105 701
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		
Disponibilités		CF	46 450		46 450
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 768		1 768
	TOTAL (III)	CJ	379 603		379 603
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	790 934	174 447	616 487
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise		B.C.F		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 622)			DA	7 622	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	762	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)			DG	240 183	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	18 133	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	266 700	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	156 266	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)			DV	1 197	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	147 395	
	Dettes fiscales et sociales			DY	44 029	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA	901	
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	349 786		
Ecart de conversion passif * (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	616 487		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	346 513	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	10 013	

Désignation de l'entreprise : B.C.F

Néant ☐ *

		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 234 199	FB		FC	1 234 199		
	Production vendue { biens * services *	FD	-76 118	FE		FF	-76 118		
		FG	465 479	FH		FI	465 479		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 623 559	FK		FL	1 623 559		
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	2 754		
	Autres Produits (1) (11)					FQ	394		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 626 707	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	1 021 126	
	Variation de stock (marchandises) *						FT	17 986	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	-20 067	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	313 141	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	27 841	
	Salaires et traitements *						FY	178 060	
	Charges sociales (10)						FZ	52 315	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	12 476	
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	6 368	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 609 246	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	17 461		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	4 604	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	4 604		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-4 604		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	12 857		

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Designation de l'entreprise <u>B.C.F</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	5 907
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	600
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	6 507
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	498
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	318
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	12
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	828
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	5 678
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	402
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 633 214
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 615 080
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	18 133
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	4 270
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IJ	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	IK	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	RC	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	2 754
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A3		
(13)	A4		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS			5 907
PRODUITS CESSION ELEMENT ACTIF			600
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNEL		498	
VAL. CESSION ELEMENT ACTIF IMMO		318	
AMORTISSEMENT EXCEPTIONNEL		12	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

Désignation de l'entreprise B.C.F

Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consecutives a une reevaluation pratique au cours de l'exercice ou resultant d'une mise en equivalence		Acquisitions, creations, apports et virements de poste a poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					KD	201 340	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG	4 545	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM	105 076	KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3		KS	78 214	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	5 939	KW		KX			
		Matériel de transport *			KY	14 092	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	21 671	LC		LD	749		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	229 536	LO		LP	749	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés					1P	172	1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	3 050	1U		1V			
TOTAL IV					LQ	3 221	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	434 098	ØH		ØJ	749	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en equivalence	
				par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en equivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
				1		2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV	1 131	LW	200 209	IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	2 500	LY	2 045	LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD	4 670	ME	100 406	MF
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	5 244	MK	72 969	ML
	Autres immobi-lisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	5 939	MO
		Matériel de transport	IV		MP	4 602	MQ	9 490	MR
		Matériel de bureau et informatique	IW		MS	5 369	MT	17 051	MU
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF
TOTAL III		IY		NG	22 385	NH	207 900	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW
	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ
	Autres titres immobilisés		1I		2B		2C	172	2D
	Prêts et autres immobilisations financières		1J		2E		2F	3 050	2G
	TOTAL IV		13		NJ		NK	3 221	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14		ØK	23 516	ØL	411 331	ØM

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Exercice N clos le 31/12/2016

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : B.C.F

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

Désignation de l'entreprise <u>B.C.F</u>							Néant ☐ *		
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	1 340	PF		PG	1 131	PH	209
Terrains		PI	4 333	PJ	211	PK	2 500	PL	2 045
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	79 814	PS	5 524	PT	4 670	PU	80 668
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	73 727	QA	1 570	QB	5 244	QC	70 052
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	5 120	QE	335	QF		QG	5 456
	Matériel de transport	QH	11 672	QI	1 417	QJ	4 284	QK	8 806
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	9 149	QM	3 431	QN	5 369	QO	7 211
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	183 816	QV	12 489	QW	22 067	QX	174 238
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	185 156	ØP	12 489	ØQ	23 198	ØR	174 447
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements TOTAL I		M9		N2		N4		N5	
Autres Immob. incorporelles TOTAL II		N7		P6		P8		P9	
Terrains		Q2		Q4		Q6		Q7	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R2		R4		R5	
	Sur sol d'autrui	R7		R9		S2		S3	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S7		S9		T1	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T5		T7		T8	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agenc am. divers	U1		U3		U5		U6	
	Matériel de transport	U8		V1		V3		V4	
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V8		W1		W2	
	Emballages récup. et divers	W4		W6		W8		W9	
TOTAL III		X2		X4		X6		X7	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL				NM			
Total général (I + II + III + IV)		NP		NR		NT		NU	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY		Total général non ventilé (NW-NY)	NZ	
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		B.C.F		Néant ☒ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF		
		- financières	UG	UH		
		- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

Désignation de l' entreprise : B.C.F					Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT	3 050	UV	UW 3 050	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX	80 341	80 341		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	84	84		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	10 919	10 919		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	15 965	15 965		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)		VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	78 733	78 733		
	Charges constatées d'avance		VS	1 768	1 768		
	TOTAUX		VT	190 860	VU 187 810	VV 3 050	
RENOVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE				
			VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH	156 266	152 992	3 274		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	147 395	147 395			
Personnel et comptes rattachés		8C	8 355	8 355			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	14 994	14 994			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	20 419	20 419			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	261	261			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	1 197	1 197			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	901	901			
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	349 786	VZ 346 513	3 274		
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	41 929	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

04201 - B.C.F

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016 dont le total est de 616 486,93 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 18 133,15 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Ces comptes annuels ont été établis le 06/04/2017.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

04201 - B.C.F

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

04201 - B.C.F

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Le CICE est comptabilisé en diminution de l'impôt sur les sociétés.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2016, le CICE s'élève à 10 411 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.

SARL «B.C.F.»
Société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Rue de Ribosi 31490 LEGUEVIN
Numéro d'immatriculation RCSTOULOUSE 399 144 229 (N° de gestion 94 B 2267)

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2017

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

DEUXIEME DECISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 18 133 euros en totalité au compte "Autres réserves" qui s'élève ainsi à 258 316 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' shape with a horizontal line at the bottom.